

SCOLARITÉ, INÉGALITÉS SOCIOÉCONOMIQUES ET PAUVRETÉ DANS LANAUDIÈRE

Agence de la santé
et des services sociaux
de Lanaudière

Québec

Fascicule 2 L'emploi, le chômage, le revenu et l'aide sociale : des disparités importantes entre le nord et le sud de Lanaudière

Par : Louise Lemire
Agente de planification, de programmation et de recherche
Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique et d'évaluation

Dans les sociétés postindustrielles, pourquoi accorde-t-on autant d'importance à l'augmentation du niveau de scolarité de la population et à la question des impératifs de la société du savoir? Quels sont les impacts de ces exigences sur les possibilités d'insertion en emploi? Y a-t-il davantage d'emplois précaires et faiblement rémunérés qu'au début des années 90? Les emplois offrant peu de protection sociale ont-ils augmenté depuis? Comment la structure des emplois est-elle affectée par l'ouverture des marchés mondiaux et par la concurrence des pays émergents? Malgré leur labeur à temps plein, les travailleurs faiblement rémunérés réussissent-ils à échapper à la pauvreté? Les inégalités de revenus entre les plus riches et les plus pauvres se sont-elles accrues au cours des années 90? Ces questions sont abordées dans ce deuxième fascicule de la série intitulée *Scolarité, inégalités socioéconomiques et pauvreté dans Lanaudière*.

Dans cette ère de mondialisation des marchés qui entraîne un déplacement des emplois les moins qualifiés vers des pays où la main-d'œuvre est à bon marché, il devient beaucoup plus difficile d'échapper à de piètres conditions socioéconomiques et à la pauvreté si on ne profite pas des atouts que procurent une scolarité suffisante et un diplôme attestant des connaissances et des qualifications acquises. Le niveau de scolarité atteint, de même que l'obtention d'un diplôme constituent des déterminants de première importance de la qualité des emplois et des revenus des particuliers, des chances des personnes de s'affranchir du chômage chronique et de la pauvreté, et, en fin de compte, d'un état de santé et de bien-être satisfaisant de la population d'une région donnée.

Ce deuxième fascicule met l'accent sur l'identification des tendances les plus marquantes qui ont bouleversé le marché du travail au cours des trois dernières décennies. À partir d'une brève revue de la littérature, la première partie illustre quelques-unes des transformations du marché du travail et des exigences nécessaires pour profiter d'un emploi. La deuxième partie s'attarde davantage à la situation lanaudoise comme telle. Elle présente certaines caractéristiques du marché du travail et certaines particularités relatives à la répartition du revenu des familles, à la situation de pauvreté qui affecte une part appréciable de la population ainsi qu'à la fréquence du recours à l'aide sociale.

◆ Une économie en plein bouleversement

Depuis une trentaine d'années, le paysage socioéconomique a été profondément transformé par de nombreux événements marquants, certains structurels, d'autres de nature plus conjoncturelle. Ces derniers ont contribué à modeler différemment le marché du travail, l'offre d'emplois et les exigences nécessaires pour les occuper, et ce, aussi bien au Canada, au Québec que dans Lanaudière. La modernisation technologique qui s'est accélérée depuis la fin des années 60, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, l'ouverture des barrières tarifaires entre le Canada, les États-Unis et le Mexique par les signatures des Accords de libre-échange économique, l'apparition des micro-ordinateurs et le boom de l'informatique qui a suivi ont tous été des événements qui, à des degrés divers, ont favorisé le déplacement des emplois du secteur de la fabrication ou manufacturier vers celui des services (Buisson et autres, 2005). Par exemple, la part du secteur manufacturier dans le produit intérieur brut (PIB) du Québec a chuté de 30,6 % en 1961 à 21,4 % en 2003. De plus, entre 1976 et 2004, la part des emplois reliés à la fabrication a diminué de 20 % à 15 % au Canada (Bégin et Lemire, 2005).

Aussi, les efforts conjugués des gouvernements canadien et québécois pour résorber les déficits accumulés ont marqué la décennie des années 90. D'importantes compressions budgétaires dans les programmes et les réformes des régimes de l'assurance-emploi (anciennement assurance-chômage) et de l'aide sociale ont dès lors été mises sur pied. En raison de cette lutte aux déficits, les programmes de sécurité sociale ont connu un resserrement de leurs règles, de leurs contrôles et de leurs critères d'admissibilité, ce qui a contribué à étirer les mailles du filet de protection sociale qui, depuis l'Après-guerre, préserve les plus vulnérables de la société et les personnes qui se retrouvent sans emploi. En outre, l'essor des technologies de l'information, notamment par l'extension spectaculaire du réseau Internet, et le développement de la société du savoir qui s'est accéléré au cours de la dernière décennie ont, non seulement contribué à la tertiarisation de l'économie québécoise et lanaudoise, mais ont aussi modelé différemment la demande et l'offre d'emplois.

Récemment, les manchettes des journaux ont mis en évidence les effets de la restructuration des industries québécoises provoquée, entre autres choses, par l'ouverture des marchés à la concurrence mondiale et par une modernisation moins rapide des moyens de production. Par exemple, entre 2002 et 2005, l'industrie québécoise de la fabrication de vêtements a perdu le tiers de ses emplois, enregistrant une baisse de 18 000 travailleurs au profit des pays comme la Chine, l'Inde et le Mexique. De son côté, le secteur des textiles encaissait une perte du cinquième de sa main-d'œuvre entre 2003 et 2005 (Allain et Camisa, 2005). Plus près de nous, près d'un millier de travailleurs de plusieurs localités du nord de la MRC de Matawinie ont été affectés par la fermeture de deux usines de transformation du bois. Depuis le début de l'automne 2006, 2 300 autres travailleurs québécois de la forêt ont perdu aussi leurs emplois, pour la plupart de manière définitive. Ces données illustrent la vulnérabilité de plusieurs régions et communautés québécoises dont l'économie est fondée sur l'exploitation d'une seule industrie et la fragilité des emplois dans de nombreux secteurs ciblés par le déplacement des emplois vers des pays à bas salaires. Il s'agit de transformations importantes du marché du travail québécois qui ont des répercussions sur l'économie de nombreuses régions, Lanaudière n'échappant pas à ces bouleversements.

◆ **Les transformations du marché de l'emploi dans une économie du savoir**

Au cours des deux dernières décennies, la croissance de l'emploi au pays a été répartie de façon très inégale selon les secteurs et les types d'entreprises. En effet, entre 1981 et 2001, les emplois dans les entreprises qui exigent une concentration élevée de connaissances¹ se sont accrus beaucoup plus que ceux des secteurs à concentration moyenne ou faible. Ces emplois ont augmenté beaucoup plus rapidement dans le secteur des services que dans celui de la production de marchandises. Or, les emplois à forte intensité en « savoir » exigent une main-d'œuvre très qualifiée, bien formée et disposant généralement de diplômes universitaires. Dans ces circonstances, l'emploi de ces diplômés a été marqué par une hausse spectaculaire de 245 % en vingt ans alors que pour les diplômés du secondaire, ces mêmes emplois se sont accrus huit fois moins vite (31 %) (Morissette, Ostrovsky et Picot, 2004).

En parallèle, au Québec, une nette tendance à l'accroissement du niveau de scolarité des travailleurs a été décelée depuis les quinze dernières années. En effet, la part des emplois occupés par des titulaires de diplômes postsecondaires a bondi de 42 % en 1990 à 59 % en 2004, alors qu'à l'inverse, celle des emplois occupés par des personnes sans diplôme d'études secondaires a dégringolé de presque la moitié, passant de 30 % des emplois à 16 % au cours de la même période (MELS, 2005).

◆ **Une tendance à la précarisation des emplois**

Les emplois précaires ont également connu une croissance appréciable depuis le milieu des années 70. Ils comptaient à ce moment-là pour le quart de tous les emplois alors qu'ils en représentent près des deux cinquièmes en 2003 (CCDS, 2006). Le travail précaire fait référence à différents types d'emplois. Il peut s'agir, par exemple, de travail à temps partiel involontaire, de travail en sous-traitance ou contractuel, de travail autonome ou à son compte, d'emplois temporaires ou à durée déterminée, d'emplois occasionnels ou saisonniers ou bien encore du cumul de plusieurs emplois pour obtenir un revenu suffisant pour vivre. En 2000, au Québec, plus du tiers (36 %) des travailleurs occupaient un emploi considéré précaire et ce pourcentage s'élevait à 40 % chez les femmes, à 58 % chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans et à 45 % chez les adultes âgés de 55 à 64 ans (Asselin, 2001). Ces emplois sont généralement plus répandus dans le domaine des services personnels et dans les commerces et ils ont pris de l'importance dans des secteurs où auparavant le travail régulier à temps complet s'avérait la norme (secteurs de l'enseignement, de la santé et des services sociaux, de l'administration publique, de la finance et des assurances, etc.) (Langlois, 1990).

◆ **Davantage d'emplois temporaires et...**

Au cours de ces décennies, la part des emplois temporaires (à durée déterminée) a presque doublé chez les travailleurs canadiens âgés de 25 à 64 ans, étant passée de 5 % en 1989 à 9 % en 2004. Cette tendance reste plus accentuée chez les employés les moins expérimentés, c'est-à-dire pour les plus

¹ Il s'agit des emplois concernant, par exemple, l'architecture, le génie, les services scientifiques et professionnels, les entreprises de la diffusion, des télécommunications et celles produisant de l'équipement scientifique, des produits médicaux, pharmaceutiques et des médicaments. Les emplois à concentration faible de connaissances concernent ceux qui sont liés à l'agriculture et à l'exploitation de la forêt, aux commerces de détail, au transport et à l'entreposage, aux services personnels (coiffeur, nettoyage, etc.) et aux services de restauration et d'hébergement (Morissette, Ostrovsky et Picot, 2004).

jeunes. En effet, devant l'intensification de la concurrence provoquée par la globalisation des économies et la restructuration des secteurs industriels, les entreprises ont davantage eu recours au travail précaire, surtout pour leurs nouveaux employés. De 11 % qu'elle était en 1989 chez ceux nouvellement embauchés, cette part des emplois temporaires a presque doublé (21 %) en 2004. Ce pourcentage se situe en 2000 à 12 % parmi les travailleurs québécois âgés de 15 à 64 ans, soit un emploi sur huit. Chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, il grimpe cependant à près du tiers (31 %) (Morissette et Johnson, 2005; Asselin, 2001).

Entre 1997 et 2003, près du cinquième (20 %) de l'augmentation totale de l'emploi peu rémunéré au Canada était attribuable au travail temporaire, et ce, malgré une période de croissance économique ininterrompue durant cette période. Cependant, les employés temporaires ne constituent pas un groupe homogène et leurs caractéristiques varient grandement selon qu'ils travaillent à forfait, à titre saisonnier ou occasionnel ou qu'ils sont embauchés par l'intermédiaire d'une agence de placement. En 2003, les employés temporaires touchent 16 % en moyenne de moins l'heure que leurs homologues permanents. De leur côté, les travailleurs saisonniers obtiennent un salaire équivalant à 28 % de moins, les employés occasionnels à 24 % de moins et à 40 % de moins pour ceux recrutés par les agences de placement (Morissette et Johnson, 2005). Une part importante de cet écart salarial est attribuable à la forte concentration des travailleurs temporaires dans les secteurs traditionnellement peu rémunérateurs ou dans des emplois à plus faible niveau de compétences (Statistique Canada, 26 janvier 2005).

◆ ...plus de travail à son compte n'offrant pas ou peu de protection sociale

Une tendance marquante durant les années 90 a été la croissance très importante des emplois que procure le travail indépendant ou autonome. En effet, près des trois cinquièmes (58 %) de la croissance nette d'emplois au Canada au cours de cette décennie est attribuable au travail autonome alors que dans les années 80, ce pourcentage était resté trois fois moins important (18 %). Ce phénomène demeure évidemment relié à la faiblesse de la création des emplois à temps plein au cours des années 90. Ces emplois présentent souvent de moins bonnes conditions salariales, de même que peu ou pas d'avantages sociaux comme les congés pour les jours fériés, les protections syndicales et sociales comme les congés de l'assurance-médicale, l'assurance-invalidité, l'assurance-emploi, etc. (Picot et Heisz, 2000). Au Québec, par exemple, 432 000 nouveaux emplois ont été générés durant les années 80 dont trois sur dix étaient autonomes. Dans les années 90, seulement 242 000 nouveaux emplois ont été créés dont la moitié ont été classés comme étant du travail autonome. Non seulement les années 90 ont produit deux fois moins de nouveaux emplois, mais ceux-ci étaient pour la moitié des emplois pour lesquels les protections sociales demeurent bien moindres, pour ne pas dire inexistantes (Asselin, 2001).

Les jeunes travailleurs ont été davantage affectés par cette tendance, et ce, aussi bien à la grandeur du pays qu'au Québec, ce qui peut être un élément d'explication de la diminution appréciable de leurs revenus d'emplois observée au cours de cette décennie, en particulier chez les jeunes hommes. Cette tendance particulière de la création d'emplois pendant les années 90 a pu entraîner une détérioration non négligeable des revenus et des conditions de travail d'un nombre appréciable de travailleurs et faire en sorte que, malgré leur labeur, bon nombre d'entre eux demeurent beaucoup plus vulnérables aux mauvaises conditions socioéconomiques et à la pauvreté (Picot et Heisz, 2000; Asselin, 2001).

◆ Les emplois peu rémunérés

Sur une période de plus de vingt ans, la part des emplois peu rémunérés (moins de 10 \$ de l'heure en dollars constants de 2001) pour les travailleurs canadiens âgés de 25 à 64 ans est demeurée stable, représentant un emploi sur six aussi bien en 1981 qu'en 2004. Cette même année, ces emplois faiblement rémunérés se concentrent parmi les emplois peu spécialisés, comptant pour les trois cinquièmes d'entre eux (Morissette et Johnson, 2004). Aussi bien au Canada qu'aux États-Unis, environ le quart de tous leurs emplois à temps plein sont à faible salaire, soit le double de ce qui est enregistré en Allemagne (13 %) et le quintuple du pourcentage de la Suède (5 %) (Myles, 2005). De plus, le taux de participation à un régime de retraite des employés faiblement rémunérés demeure trois fois plus faible que celui enregistré pour les autres travailleurs (Morissette et Picot, 2005) sans compter que seulement un travailleur sur sept gagnant moins de 10 \$ l'heure occupe un emploi offrant des avantages sociaux comme les assurances médicale, dentaire ou d'invalidité. En outre, les risques d'être remerciés de ses services de façon définitive restent trois fois plus élevés dans cette catégorie de travailleurs (Scott, 2005).

Ces faibles salaires sont souvent associés à un niveau de scolarité plus bas ou à l'absence d'un diplôme. En effet, la probabilité d'être faiblement rémunéré reste trois fois plus importante parmi les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires comparativement aux diplômés universitaires, sans compter que les chances d'avancement de ces travailleurs demeurent deux fois moindres (Statistique Canada, 26 mars 2004; Janz, 2004). Les recherches montrent également qu'entre 1996 et 2001, un peu plus de la moitié des travailleurs canadiens peu rémunérés ayant travaillé toute l'année à temps plein n'avaient pas réussi à améliorer leur sort, se situant toujours au plus bas de l'échelle salariale. Par ailleurs, près du tiers de ces travailleurs peu rémunérés appartiennent à une famille à faible revenu en 2000 (Morissette et Picot, 2005; Statistique Canada, 26 mars 2004).

D'autres groupes restent plus vulnérables aux faibles salaires et à la pauvreté qui souvent s'y rattache. En plus des personnes sans diplôme d'études secondaires, les immigrants récents, les personnes seules et les mères de familles monoparentales représentent, en 2000, près des trois quarts de tous les travailleurs à temps plein occupant des emplois faiblement rémunérés. Pourtant, ces personnes ne constituent qu'un peu plus du tiers de tous les travailleurs à temps plein (Morissette et Picot, 2005).

◆ Les emplois au salaire minimum : plus fréquents parmi les personnes faiblement scolarisées

Au Québec, en 2005, près d'un emploi sur vingt-deux (4,6 %) est payé au salaire minimum et ces emplois sont plus répandus parmi les femmes, les jeunes âgés de 15 à 24 ans dont une majorité est toujours étudiante et parmi les travailleurs du secteur des services, plus particulièrement ceux des domaines de la restauration et de l'hébergement ainsi que du commerce. Le plus souvent, ces emplois nécessitent peu ou pas de compétences spécialisées et présentent de faible taux de syndicalisation. Ils sont aussi plus fréquents dans les petites entreprises ayant moins de vingt employés. Les emplois au salaire minimum ont tendance à être occupés, comparativement aux emplois mieux payés, par des personnes beaucoup moins scolarisées puisque quatre travailleurs québécois rémunérés au salaire minimum sur dix n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires. En fait, ces personnes demeurent cinq fois plus susceptibles de travailler au salaire minimum que celles qui profitent d'un diplôme d'études postsecondaires (Sussman, 2006; Cloutier, 2004).

Ces dernières années au Québec, avec la mise en vigueur du *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, le salaire minimum a été majoré de 7,45 \$ de l'heure en mai 2004 à 7,60 \$ en 2005, puis à 7,75 \$ en 2006 pour les employés sans pourboire. Il devrait passer à 8,00 \$ de l'heure en mai 2007 (MESS, 2004; MESS, 2005). La personne qui travaille toute l'année à temps plein (40 heures par semaine pendant 52 semaines) touche en 2006, selon ce tarif horaire, un revenu annuel avant impôt de 16 120 \$ et pourrait gagner pour le même nombre d'heures de travail 16 640 \$ à partir de mai 2007.

◆ Des inégalités de revenu en nette progression depuis vingt ans

Au Canada aussi bien qu'au Québec, la richesse reste mal répartie entre les différents groupes sociaux. Ainsi, en 2000, le cinquième des familles les plus fortunées, chez qui se concentre la moitié (49,7 %) de tous les revenus, gagne 24 fois plus que le quintile le plus pauvre qui n'en possède que 2 %. Les paiements de transferts des gouvernements et le régime de la fiscalité, progressif aussi bien au palier fédéral que provincial, contribuent toutefois à majorer les gains des plus vulnérables en redistribuant une partie des revenus des mieux nantis vers les plus démunis. Après répartition de ces sommes, le quintile des familles les plus aisées s'accapare malgré tout plus des deux cinquièmes (43 %) de tous les revenus tandis que le cinquième des familles les plus pauvres en touche 5 %, soit presque neuf fois moins. Ainsi, les familles canadiennes les plus pauvres ont, en 2000, un revenu qui se chiffre en moyenne à 11 675 \$ (en dollars constants de 2001) et les plus fortunées peuvent compter en moyenne sur un revenu annuel de 101 628 \$ (CNBES, 2004).

Malgré les effets du système de redistribution des revenus, les écarts entre les familles qui se situent aux deux extrêmes du spectre du revenu se sont néanmoins accrus depuis vingt ans. Ainsi, le revenu des familles canadiennes les plus pauvres est passé de 10 921 \$ en 1980 à 11 675 \$ en 2000. À l'autre extrémité, les familles les plus aisées ont vu leur revenu grimper de 88 058 \$ à 101 628 \$ au cours de la même période. Le déséquilibre s'est ainsi amplifié, le revenu des familles les plus riches, qui était, au début des années 80, huit fois plus élevé que celui des familles les plus démunies, est dorénavant presque neuf fois supérieur (CNBES, 2004).

Pour plusieurs chercheurs, les compressions budgétaires dans les transferts gouvernementaux qui se sont produites surtout à partir du milieu des années 90, les modifications des régimes d'impôt souvent en faveur des plus fortunés, de même que les resserrements des critères d'admissibilité des régimes d'assurance-emploi et d'aide sociale ont joué un rôle majeur dans la croissance de ces inégalités au pays. En effet, ces politiques auraient contribué à appauvrir davantage les familles les plus démunies économiquement et à augmenter l'ampleur de la pauvreté de nombreux groupes plus vulnérables comme les familles monoparentales, les personnes handicapées, les chômeurs, les jeunes familles, etc. (Scott, 2005; Picot et Myles, 2005).

À titre d'exemple, examinons les variations des taux de couverture des travailleurs par le programme d'assurance-emploi (anciennement l'assurance-chômage) au cours des dix-huit dernières années. Ainsi, en 1989, plus de huit chômeurs sur dix (83,4 %) pouvaient recevoir des prestations d'assurance-emploi pour vivre lorsqu'ils perdaient leur emploi. En 2004, ce taux de couverture concerne un peu plus de la

moitié (53,5 %) des chômeurs (Lin, 1998; Statistique Canada, 22 juin 2005). Les travailleurs qui occupent des emplois plus précaires (temporaires, saisonniers, à temps partiel, etc.) deviennent ainsi beaucoup plus vulnérables à la pauvreté lorsque cet emploi prend fin. Cette réforme du programme de l'assurance-emploi a pu aussi contribuer à déplacer les chômeurs sans prestation vers l'aide sociale. En 1998, on estime que près d'un chômeur non admissible aux prestations d'assurance-emploi sur quatre se voyait contraint de faire une demande d'aide sociale faute d'avoir d'autres revenus pour vivre. De même, ces changements ont beaucoup plus affecté les jeunes chômeurs (Roller, 1999).

De surcroît, les transformations profondes du mode de financement fédéral-provincial pour les paiements de transferts aux provinces² ont réduit de façon appréciable les sommes globales versées aux gouvernements provinciaux pour leurs régimes d'aide sociale. Dans ce contexte, plusieurs provinces ont procédé à un resserrement des critères d'admissibilité à leur programme respectif d'aide sociale. À ce sujet, les résultats d'une recherche, menée à partir de données fiscales longitudinales entre 1992 et 1999 révèlent que pour le tiers des bénéficiaires de l'aide sociale qui ont cessé de recevoir des prestations durant cette période, le revenu de la famille a diminué, parfois de manière marquée. De plus, près de trois personnes qui ont quitté l'aide sociale sur cinq ont encore un revenu qui les classe parmi les plus pauvres, même après avoir trouvé un travail. Ces individus sont ceux qui, au moment de leur sortie de l'aide sociale, ne disposaient pas, pour la plupart d'entre eux, des attributs personnels les plus favorables pour leur réinsertion sur le marché du travail comme avoir un niveau de scolarité suffisamment élevé, une expérience de travail appréciable ou des qualifications reconnues, etc. (Frenette et Picot, 2003).

◆ De plus en plus d'emplois concentrés dans les services

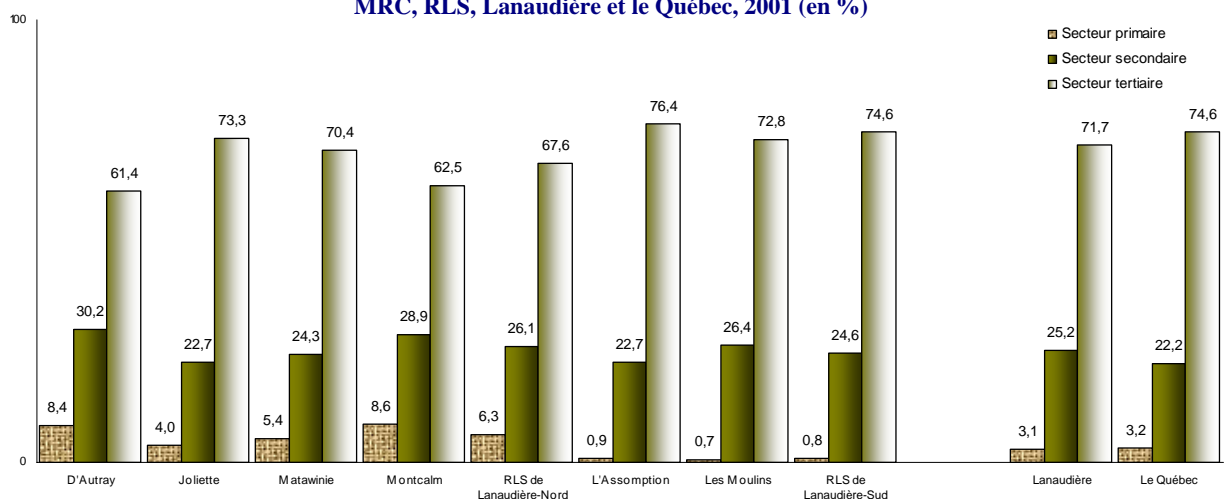
En 2001, aussi bien dans Lanaudière qu'au Québec, les services (secteur tertiaire) concentrent sept personnes actives sur le marché du travail sur dix. Celles qui travaillent dans le secteur primaire (l'agriculture, la foresterie, l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz) ne représentent que 3 % de la main-d'œuvre active. Toujours en 2001, une personne active sur quatre (25,2 %) gagne sa vie dans des emplois reliés au secteur de la fabrication manufacturière et de la construction (secteur secondaire), soit un peu plus que dans la province où elles comptent pour un peu plus du cinquième (22,2 %) de la main-d'œuvre active. (Figure 1)

Toujours en 2001, le pourcentage de personnes actives dans l'agriculture et l'exploitation des forêts ou des mines demeure nettement plus élevé pour le territoire du Réseau local de services (RLS) de Lanaudière-Nord où il atteint 6,3 % comparativement à seulement 0,8 % pour celui du sud. Cette part beaucoup plus substantielle est attribuable aux MRC de la zone rurale, soit celles de Montcalm (8,6 %), de D'Auray (8,4 %) et de Matawinie (5,4 %). Dans la partie sud beaucoup plus urbaine, ils représentent à peine une personne active sur cent pour les MRC de L'Assomption (0,9 %) et des Moulins (0,7 %). (Figure 1)

² Avant la restructuration des transferts fédéraux aux provinces, soit en 1993-1994, le Canada consacrait près du quart (23,5 %) de toutes ses dépenses aux programmes de péréquation, de soins de santé, de l'enseignement postsecondaire et au régime d'aide sociale du Canada. En 2001, ce pourcentage a chuté de plus de la moitié pour atteindre 11,7 %, soit un niveau comparable à celui des années 50, soit bien avant l'introduction des grands programmes de sécurité sociale d'aujourd'hui (Scott, 2005).

En 2001, peu de différence existe entre les parties nord et sud de la région quant au pourcentage de personnes travaillant dans le secteur manufacturier et dans la construction, cette proportion se situant à environ le quart pour le RLS du nord (26,1 %) et pour celui du sud (24,6 %). D'autre part, les MRC de D'Autray (30,2 %), de Montcalm (28,9 %) et des Moulins (26,4 %) se distinguent en ayant un peu plus de personnes actives que les autres MRC dans ce secteur. (Figure 1)

Figure 1
Population active âgée de 15 ans et plus
selon le secteur industriel,
MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001 (en %)



Source : AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Population active âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le type d'industrie (selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 1997 (SCIAN), MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001*, Tableau tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation, consulté le 22 janvier 2007.

Toujours en 2001, le pourcentage de personnes actives dans le secteur des services atteint 71,7 % dans Lanaudière. Cette part demeure nettement plus importante pour le territoire du RLS de Lanaudière-Sud (74,6 %) qu'elle ne l'est pour celui du nord (67,6 %). Les MRC de L'Assomption (76,4 %) et des Moulins (72,8 %), où ce pourcentage de personnes actives frôle presque les trois quarts de la main-d'œuvre, contribuent à cette importance du secteur tertiaire dans le sud de Lanaudière. À l'exception de la MRC de Joliette (73,3 %), où cette proportion se rapproche de celle du sud de la région, les MRC du nord obtiennent des pourcentages plus faibles de personnes travaillant dans les services. C'est le cas notamment des MRC de D'Autray (61,4 %), de Montcalm (62,5 %) et, dans une moindre mesure, de la MRC de Matawinie (70,4 %). (Figure 1)

◆ Davantage de personnes actives sur le marché du travail dans le sud de Lanaudière

Le taux d'activité mesure la proportion de personnes détenant un emploi ou qui sont disponibles pour travailler tout en étant temporairement sans emploi par rapport à la population âgée de 15 ans et plus. Selon les experts, cet indicateur constitue un véritable baromètre de la santé de l'économie. En effet, lorsqu'il est élevé, cela signifie que les chercheurs d'emploi gardent bon espoir d'être embauchés rapidement lorsqu'ils perdent leur travail. Lorsqu'il est bas, cela indique que les chômeurs ont tendance à aller rejoindre ceux qui sont découragés par les conditions difficiles du marché du travail ou les assistés

sociaux. Dans une économie en bonne santé, ce taux tourne autour de 70 % et, dans les pays occidentaux, les taux qui se chiffrent en dessous de 50 % sont enregistrés dans les régions les plus déprimées économiquement (Picher, 2006).

Au cours des années 90, le taux d'activité lanaudois a fluctué en dents de scie selon les hauts et les bas de la conjoncture économique. Il est ainsi passé de 66,8 % en 1991 à 64,4 % en 1996, puis à 65,5 % en 2001. Quelle que soit l'année de recensement considérée, le taux d'activité lanaudois demeure toujours supérieur au taux québécois. Cette tendance se vérifie également entre les 2^e trimestres de 2002 et de 2005 comme le révèlent les données régionales de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada (ASSS, 2007). Durant cette période, le taux d'activité dans Lanaudière est toujours demeuré à peu près similaire ou encore plus élevé que celui du Québec. Par contre, au 2^e trimestre de 2006, il descend sous le taux québécois (64,5 % contre 65,6 % au Québec). (Tableau 1)

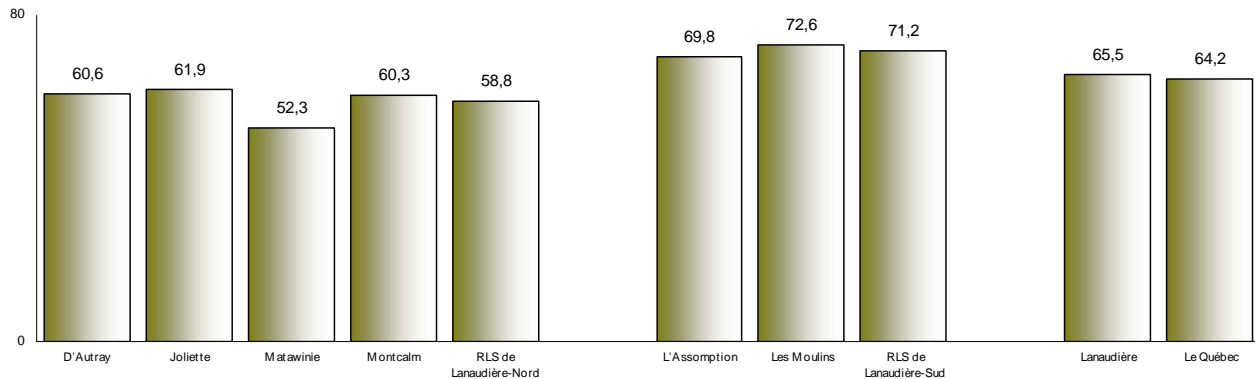
Tableau 1
Taux d'activité, données non désaisonnalisées
Enquête sur la population active, 2^e trimestre,
Lanaudière et le Québec, 2002 à 2006

Année	Lanaudière (en %)	Le Québec (en %)
2002	66,0	65,7
2003	70,0	66,5
2004	69,2	68,2
2005	68,2	65,5
2006	64,5	65,6

Source : AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Taux d'activité, données non désaisonnalisées, Enquête sur la population active, 2^e trimestre, Lanaudière et le Québec, 2002 à 2006*, Tableau tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation, consulté le 2 février 2007.

Aussi bien en 1991 qu'en 1996, les MRC de Matawinie, de Montcalm, de D'Autray et de Joliette obtiennent toujours des taux d'activité beaucoup plus faibles que ceux des MRC de L'Assomption ou des Moulins. En 2001, la tendance demeure similaire, le taux d'activité étant nettement plus élevé pour le territoire du RLS de Lanaudière-Sud, ce dernier grimant à 71,2 % contre 58,8 % pour celui du RLS du nord, soit une différence de plus de douze points de pourcentage. Ce taux atteint son plus bas niveau de la région dans la MRC de Matawinie (52,3 %). Dans les MRC de Montcalm (60,3 %), de D'Autray (60,6 %) et de Joliette (61,9 %), ils demeurent aussi beaucoup plus bas que ceux enregistrés dans les MRC des Moulins (72,6 %) et de L'Assomption (69,8 %). (Figure 2)

Figure 2
Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus,
MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001 (en %)



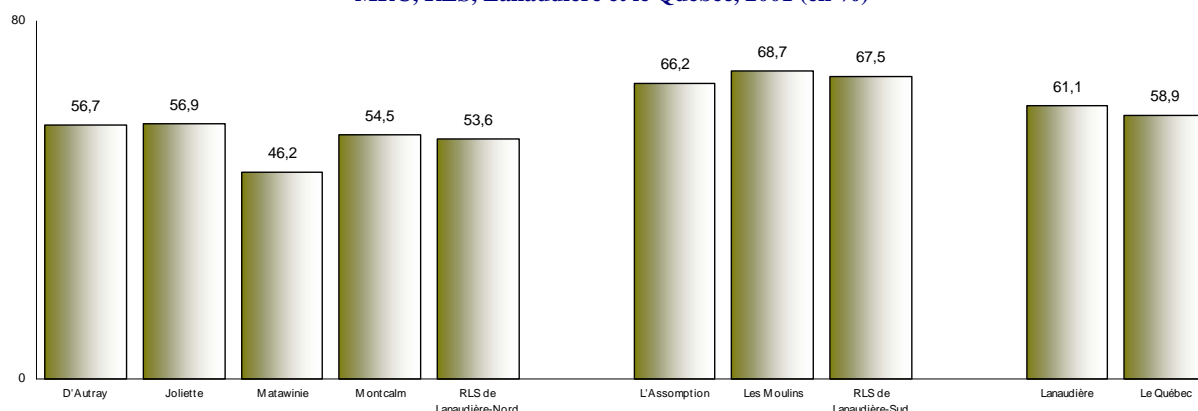
Source : AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE. *Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001*, Tableau tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation, consulté le 7 novembre 2006.

♦ **Les chances d'occuper un emploi : des différences marquées entre le nord et le sud de Lanaudière**

Au cours des années 90, le taux d'emploi lanaudois, qui prend en compte le nombre de personnes de 15 ans et plus détenant un emploi salarié ou travaillant à leur compte, s'est abaissé lorsque les effets d'un ralentissement économique se sont faits sentir et il a amorcé une remontée lorsque l'économie prenait du mieux. C'est ainsi qu'il a diminué de 59,5 % en 1991 à 57,6 % en 1996, puis, a augmenté à 61,1 % en 2001. Entre les 2^e trimestres de 2002 et de 2006, il a aussi fluctué en dents de scie. Il s'est en effet accru de 61 % en 2002 à 65,4 % en 2004, pour redescendre légèrement à 64,3 % en 2005. Il a ensuite perdu près de quatre points de pourcentage pour atteindre 60,7 % au 2^e trimestre de 2006, soit un taux similaire à celui du Québec (60,5 %). Pourtant, entre 2002 et 2005, les taux d'emploi lanaudois se sont toujours maintenus nettement au-dessus du taux québécois, indiquant ainsi une situation de l'emploi qui semblait plus favorable.

Il existe cependant des disparités importantes dans le taux d'emploi selon les MRC lanaudoises. Aussi bien en 1991, en 1996 qu'en 2001, les taux d'emploi sont beaucoup plus élevés dans les MRC de la partie sud de Lanaudière que dans celles du nord. C'est ainsi qu'en 2001, le taux d'emploi atteint 67,5 % pour le territoire du RLS de Lanaudière-Sud contre seulement 53,6 % pour celui du nord. Les MRC de Matawinie (46,2 %) et de Montcalm (54,5 %) se particularisent en ayant des taux d'emploi beaucoup plus bas qu'ailleurs. À l'opposé, les MRC des Moulins (68,7 %) et de L'Assomption (66,2 %), avec les taux les plus hauts de la région, se démarquent en ayant une situation de l'emploi beaucoup plus avantageuse. (Figure 3)

Figure 3
Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus,
MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001 (en %)



Source : AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE. *Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001*, Tableau tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation, consulté le 7 novembre 2006.

Le taux d'emploi a tendance à augmenter lorsque s'élève le niveau de scolarité. Ainsi, en 2001, seulement la moitié (50,6 %) des Lanaudoises et Lanaudois qui ont entrepris des études secondaires sans obtenir de diplôme occupent un emploi comparativement à près des deux tiers (64,4 %) pour ceux qui ont un diplôme d'études secondaires, aux trois quarts (74,5 %) pour ceux qui ont en poche un diplôme d'une école de métiers et aux quatre cinquièmes pour ceux qui profitent d'un diplôme d'études collégiales (79,2 %) ou d'un grade universitaire (82,9 %). La même relation se reproduit aussi à l'échelle de la province. (Tableau 2)

Tableau 2
Taux d'emploi et de chômage de la population âgée de 15 ans et plus
selon le plus haut niveau de scolarité atteint,
Lanaudière et le Québec, 2001 (en %)

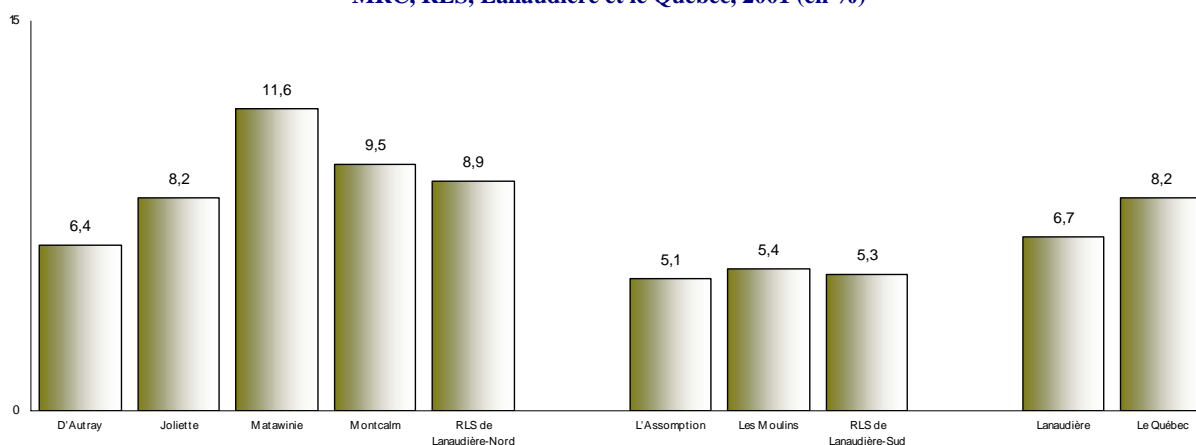
	Lanaudière		Le Québec	
	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage
Niveau inférieur à la 9^e année	25,7	13,0	23,0	15,4
De la 9^e année à la 13^e année				
✓ Sans certificat d'études secondaires	50,6	10,8	45,4	12,8
✓ Avec certificat d'études secondaires	64,4	6,5	60,0	8,0
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	74,5	5,4	68,6	7,7
Études collégiales				
✓ Sans certificat ou diplôme	68,9	7,2	63,6	9,5
✓ Avec certificat ou diplôme	79,2	5,0	75,9	6,6
Études universitaires				
✓ Sans certificat ou diplôme	75,5	4,5	70,7	7,4
✓ Avec certificat ou diplôme	82,9	1,7	79,0	4,6
Total	61,1	6,7	58,9	8,2

Source : BÉGIN, Claude, et Louise LEMIRE. *Investir dans l'éducation et la formation, c'est l'affaire de tous! Des constats et des enjeux en perspective*, Joliette, ADRLSSSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de prévention et de promotion et Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, tableau 8, p.30

◆ Deux fois plus de risques d'être en chômage dans le nord de Lanaudière

Que ce soit en 1991, en 1996 ou en 2001, les taux de chômage lanaudois sont toujours en deçà que ceux du Québec. Cette tendance se vérifie aussi entre les 2^e trimestres de 2002 et de 2006. Ainsi, en 2006, le taux de chômage lanaudois se situe à 5,9 % contre 7,9 % pour celui du Québec. Toutefois, l'analyse de ces taux selon les territoires de MRC révèle des différences assez marquées, le taux passant presque au double selon les MRC.

Figure 4
Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus,
MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001 (en %)



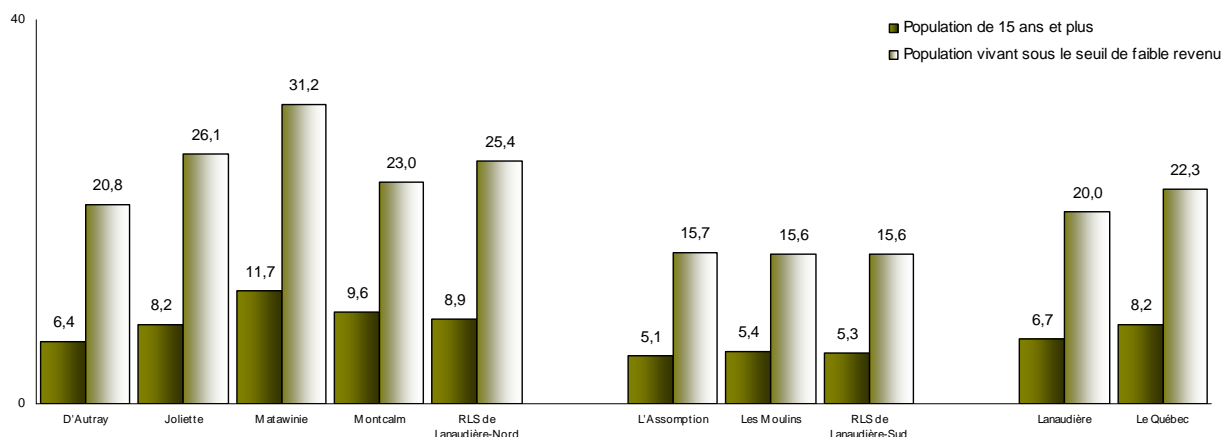
Source : AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE, *Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001*, Tableau tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation, consulté le 7 novembre 2006.

Ainsi, en 2001, il atteint 5,1 % dans celle de L'Assomption et 5,4 % dans celle des Moulins comparativement à 11,6 % et à 9,5 % dans les MRC de Matawinie et de Montcalm. Ces écarts font en sorte que le taux de chômage demeure nettement supérieur pour le RLS de Lanaudière-Nord, se hissant à 8,9 % alors qu'il n'est que de 5,3 % pour le RLS du sud (Figure 4). Cette tendance n'est pas nouvelle. Déjà en 1991 et en 1996, les taux de chômage étaient toujours demeurés beaucoup plus élevés dans les MRC de la partie nord de Lanaudière.

Le chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans de ces MRC contribue à expliquer le maintien à un niveau élevé des taux de chômage en 2001. Par exemple, dans les MRC de Matawinie et de Montcalm, les taux de chômage de ces jeunes se situent à 15,6 % et à 13,9 %. En comparaison, ceux des personnes âgées de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans atteignent respectivement 11,2 % et 11,0 % dans la MRC de Matawinie et 8,8 % et 8,9 % dans celle de Montcalm. (Données non présentées)

Non seulement le taux de chômage est associé à l'âge des individus, mais il est aussi lié au niveau de scolarité, s'abaissant à mesure que le niveau de scolarité s'élève. Par exemple, le taux de chômage passe de 10,8 % pour les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires à 6,5 % pour celles qui en ont un, puis, à 5,4 % et à 5,0 % parmi les individus ayant en poche un diplôme d'une école de métiers ou d'un cégep. Finalement, les personnes qui disposent d'un diplôme universitaire voient leur taux dégringoler à 1,7 %. Au Québec, la tendance est similaire. (Tableau 2)

Figure 5
Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus et de
celle vivant sous le seuil de faible revenu,
MRC*, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001 (en %)



* Les données sur le seuil de faible revenu proviennent du Fichier des données issues du géocodage produit par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Elles sont fournies uniquement par territoire de CLSC. Or, tous les territoires de CLSC sont similaires à ceux des MRC, sauf pour ceux de D'Autray et de Matawinie. En effet, les données présentées pour le CLSC de D'Autray dans ce tableau prennent en compte les résidents de Saint-Damien alors qu'ils font partie de la MRC de Matawinie. Pour faciliter la compréhension du lecteur, nous avons conservé le territoire de MRC dans l'analyse, les différences occasionnées par les résidents d'une seule municipalité étant le plus souvent négligeables.

Source : BÉGIN, Claude, et Louise LEMIRE. *Investir dans l'éducation et la formation, c'est l'affaire de tous! Des constats et des enjeux en perspective*, Joliette, ADRLSSSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de prévention et de promotion et Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, tableau 10.1, 32 p.

Le taux de chômage est aussi corrélé au niveau de revenu des personnes, demeurant considérablement plus élevé parmi les personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu que parmi les autres. Le fait de ne pas avoir d'emploi se répercute évidemment sur le revenu des individus. Ainsi, en 2001, le taux de chômage reste trois fois plus élevé (20,0 %) parmi les personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu alors qu'il se chiffre à 6,7 % pour la population en général (15 ans et plus) (Figure 5). De surcroît, ce rapport entre les taux de chômage et le fait d'être pauvre s'est accru dans Lanaudière depuis dix ans, passant de 2,4 pour un en 1991 à 3 pour un en 2001. (Données non présentées)

◆ Des écarts importants de revenu entre les familles lanaudoises

À l'instar des différences observées en matière de chômage et d'emploi entre les MRC lanaudoises, des disparités importantes dans les revenus moyens des familles sont également remarquées. La moyenne des revenus des familles du RLS de Lanaudière-Sud grimpe à 63 298 \$, soit nettement plus que la moyenne des revenus des familles du nord (48 993 \$). Les revenus moyens des familles des MRC de L'Assomption et des Moulins dépassent largement ceux des familles qui résident dans les MRC de Matawinie, de Montcalm ou de D'Autray (Tableau 3). Celles de la MRC de Joliette, avec un revenu moyen de 54 333 \$, se rapprochent cependant davantage de la moyenne régionale des revenus familiaux. Ainsi, en 2001, une différence en moyenne de 20 000 \$ sépare les revenus des familles de la MRC de Matawinie (45 759 \$) de ceux des familles de la MRC de L'Assomption (65 797 \$). (Tableau 3).

Tableau 3
Revenu moyen et revenu médian en 2000 des familles de recensement,
MRC, Lanaudière et le Québec, 2001 (en \$)

	Familles de recensement	
	Revenu total moyen	Revenu total médian
D'Autray	48 229	43 488
Joliette	54 333	46 771
Matawinie	45 759	38 902
Montcalm	46 183	40 743
RLS de Lanaudière-Nord	48 993	-----
L'Assomption	65 797	59 960
Les Moulins	60 930	56 207
RLS de Lanaudière-Sud	63 298	-----
Lanaudière	56 935	51 222
Le Québec	59 297	50 242

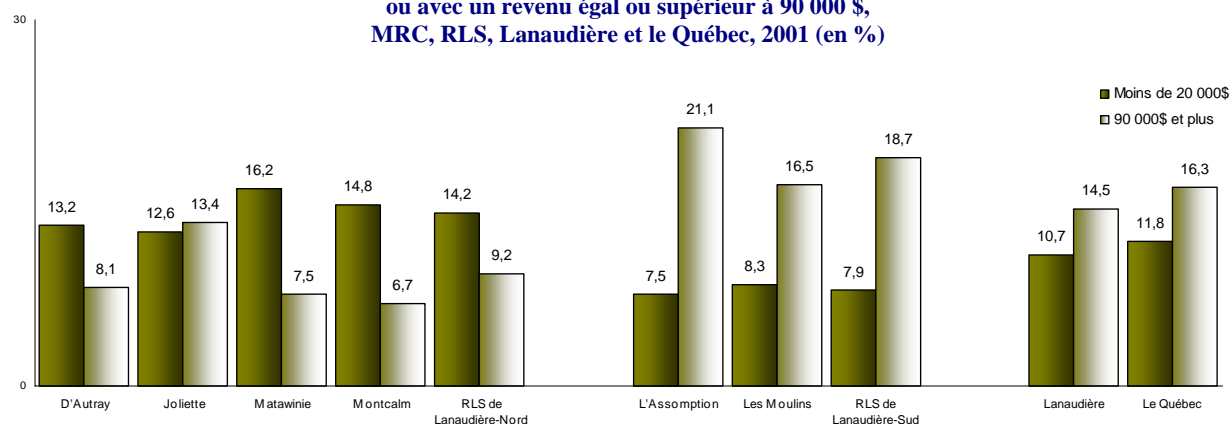
Source : RENAUD, Mélanie, et Élisabeth CADIEUX. *Données du recensement canadien de 2001. Région de Lanaudière par territoire de MRC*, Saint-Charles-Borromée, Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 66 p.

Les MRC de Matawinie, de Montcalm, de D'Autray et de Joliette présentent une plus forte concentration de familles qui vivent avec des revenus annuels nettement plus faibles. En effet, le revenu médian³ des familles des MRC de Matawinie, de Montcalm, de D'Autray et de Joliette demeurent beaucoup plus bas que ceux de Lanaudière ou du Québec (Tableau 3). D'ailleurs, le pourcentage des familles de ces MRC qui vivent avec un revenu inférieur à 20 000 \$ reste plus substantiel dans ces quatre MRC, se situant respectivement à 16,2 %, à 14,8 %, à 13,2 % et à 12,6 % comparativement à 10,7 % pour la région et à 11,8 % pour le Québec (Figure 6).

À l'opposé, les familles des MRC de L'Assomption et des Moulins se démarquent en ayant des revenus médians beaucoup plus élevés (Tableau 3). Or, 7,5 % et 8,3 % des familles de ces MRC vivent avec un revenu inférieur à 20 000 \$ par année. En revanche, les familles de ces MRC (21,1 % et 16,5 %) sont entre deux et trois fois plus nombreuses à gagner 90 000 \$ et plus par an que ne le sont les familles des MRC de Montcalm (6,7 %), de Matawinie (7,5 %) ou de D'Autray (8,1 %). (Figure 6)

³ Le revenu médian correspond au montant exact qui sépare en deux la distribution des familles ayant un revenu. La première moitié présente un revenu inférieur à ce montant tandis que l'autre a un revenu supérieur. Par exemple, dans Lanaudière, le revenu médian des familles se situe à 51 222 \$, ce qui signifie que la moitié des familles lanaudoises ont un revenu plus faible que 51 222 \$ et que l'autre moitié gagne un revenu supérieur à ce montant.

Figure 6
Familles de recensement vivant en 2000 avec un revenu inférieur à 20 000 \$
ou avec un revenu égal ou supérieur à 90 000 \$,
MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001 (en %)



Source : RENAUD, Mélanie, et Élisabeth CADIEUX. *Données du recensement canadien de 2001. Région de Lanaudière par territoire de MRC, Saint-Charles-Borromée, Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 66 p.*

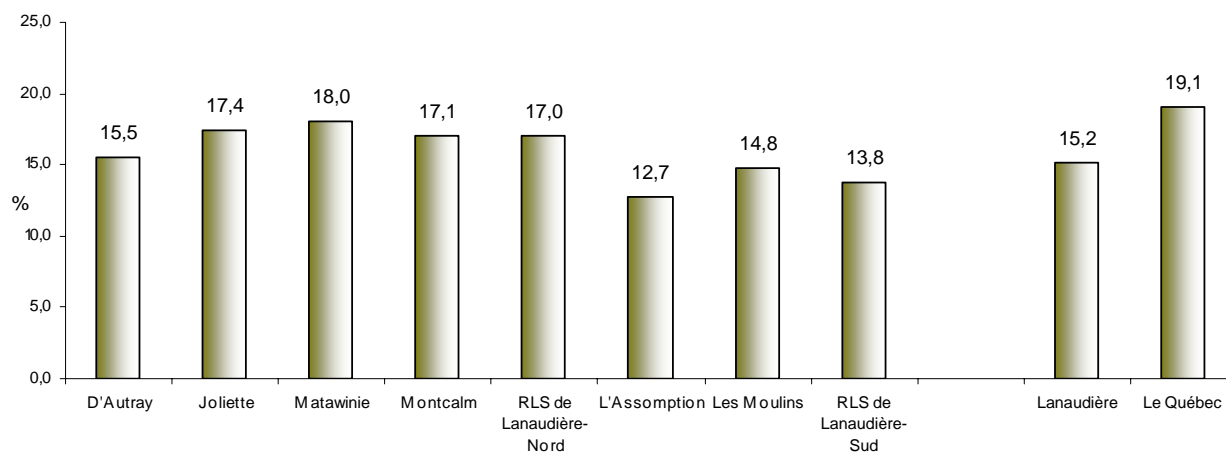
◆ Une personne sur six vit dans la pauvreté dans Lanaudière

En 2001, un peu moins d'une personne sur six (15,2 %) dans Lanaudière vit avec un revenu inférieur au seuil de faible revenu⁴ comparativement à près d'une sur cinq (19,1 %) à l'échelle québécoise (Figure 7). Il s'agit d'un pourcentage légèrement supérieur à celui qui prévalait en 1991 (14,6 %), mais nettement inférieur à celui de 1996 (18,9 %) quand sévissait, dans la région comme ailleurs au Québec, une récession économique. Toujours en 2001, le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu ou pauvres varie passablement selon que les personnes habitent la partie nord ou sud de Lanaudière. Celui-ci atteint 17,0 % pour le territoire du RLS de Lanaudière-Nord comparativement à 13,8 % pour celui du sud. Ce pourcentage grimpe à 18,0 % pour la MRC de Matawinie, à 17,4 % pour la MRC de Joliette et à 17,1 % pour la MRC Montcalm alors qu'il situe à 14,8 % pour la MRC des Moulins et à 12,7 % pour celle de L'Assomption. (Figure 7)

Que ce soit en 1991, en 1996 ou en 2001, les proportions de personnes vivant sous le seuil de faible revenu restent toujours plus élevées dans les MRC de la partie nord de Lanaudière qu'elles ne le sont dans les MRC du sud. À l'exception de la MRC de D'Autray qui a enregistré une baisse de sa proportion d'individus vivant sous le seuil de faible revenu en dix ans (de 16,8 % en 1991 à 15,5 % en 2001), les pourcentages de personnes pauvres se sont maintenus ou se sont accrus dans toutes les MRC au cours des années 90. (Données non présentées)

⁴ Selon Statistique Canada, les seuils de faible revenu « témoignent de l'effort financier d'une famille à subvenir aux besoins de première nécessité ou de la part du revenu total de la famille consacrée à la nourriture, au logement et à l'habillement qui sont considérées comme des dépenses de première nécessité. D'après les données de la dernière *Enquête nationale sur les dépenses des familles*, menée en 1992, les familles canadiennes consacraient en moyenne 34,7 % de leur revenu avant impôt aux dépenses de première nécessité, auxquelles sont ajoutées arbitrairement 20 points de pourcentage. Depuis 1992, ces seuils sont mis à jour chaque année d'après les changements subis par l'indice canadien des prix à la consommation » (Cadieux, 2001).

Figure 7
Population vivant dans les ménages privés et sous le seuil de faible revenu,
MRC*, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001 (en %)



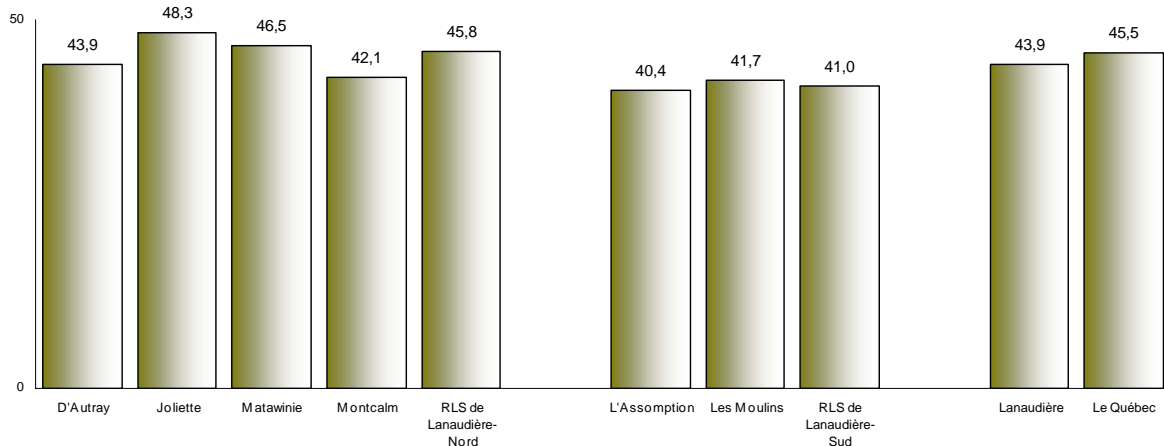
* Ces données proviennent du Fichier des données issues du géocodage produit par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Elles sont fournies uniquement par territoire de CLSC. Or, tous les territoires de CLSC sont similaires à ceux des MRC, sauf pour ceux de D'Autray et de Matawinie. En effet, les données présentées pour le CLSC de D'Autray dans ce tableau prennent en compte les résidents de Saint-Damien alors qu'ils font partie de la MRC de Matawinie. Pour faciliter la compréhension du lecteur, nous avons conservé le territoire de MRC dans l'analyse, les différences occasionnées par les résidents d'une seule municipalité étant le plus souvent négligeables.

Source : AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE. *Population dans les ménages privés selon le seuil de faible revenu, CLSC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001*, Tableau de travail tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation.

◆ Les personnes vivant seules sont beaucoup plus affectées par la pauvreté

Aussi bien dans Lanaudière (43,9 %) qu'au Québec (45,5 %) en 2001, plus de deux personnes vivant seules sur cinq sont pauvres. Ce pourcentage de personnes demeure cependant plus élevé dans la partie nord de Lanaudière (45,8 %) qu'il ne l'est dans la partie sud (41,0 %). Ce sont les personnes seules des MRC de Joliette (48,3 %) et de Matawinie (46,5 %) qui obtiennent les taux de pauvreté les plus élevés alors que les plus faibles sont enregistrés aux MRC des Moulins (41,7 %) et de L'Assomption (40,4 %) (Figure 8). Le fait de vivre seul triple le risque d'être pauvre. En effet, le taux de pauvreté de la population lanaudoise s'établit à 15,2 % contre 43,9 % pour celle qui vit seule. Aussi, ce taux de pauvreté demeure en 2001 presque deux fois plus élevé parmi les Lanaudoises qui vivent seules (56 %) que chez les Lanaudois dans la même situation (31,1 %). La même tendance est relevée au Québec. (Données non présentées)

Figure 8
Population vivant seule et étant sous le seuil de faible revenu,
MRC*, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001 (en %)



* Ces données proviennent du Fichier des données issues du géocodage produit par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Elles sont fournies uniquement par territoire de CLSC. Or, tous les territoires de CLSC sont similaires à ceux des MRC, sauf pour ceux de D'Autray et de Matawinie. En effet, les données présentées pour le CLSC de D'Autray dans ce tableau prennent en compte les résidents de Saint-Damien alors qu'ils font partie de la MRC de Matawinie. Pour faciliter la compréhension du lecteur, nous avons conservé le territoire de MRC dans l'analyse, les différences occasionnées par les résidents d'une seule municipalité étant le plus souvent négligeables.

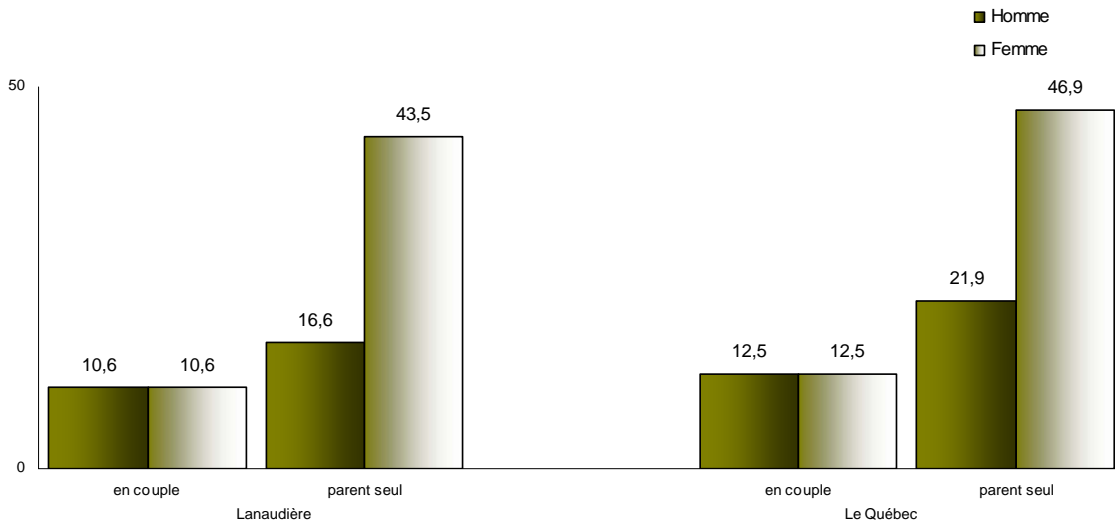
Source : AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE, *Personnes hors familles de recensement dans les ménages privés selon la modalité de vie et le seuil de faible revenu, CLSC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001*, Tableau de travail tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation.

◆ La pauvreté des mères monoparentales est plus répandue dans le nord de Lanaudière

En 2001, les parents seuls d'au moins un enfant âgé de moins de 18 ans (37,9 %) vivent dans la pauvreté dans des proportions nettement plus importantes que les familles avec enfants du même âge composées des deux parents (10,6 %). Au Québec, la tendance est similaire, ces proportions se situant respectivement à 42,1 % et 12,5 %. Cependant, à l'instar de la tendance observée au Québec, le taux lanaudois de pauvreté des mères seules ayant des enfants de moins de 18 ans (43,5 %) demeure presque trois fois plus élevé que celui des pères seuls (16,6 %) dans la même situation. (Figure 9)

Pour le territoire du RLS de Lanaudière-Nord, les taux de pauvreté des mères seules (46,7 %) et des pères seuls (22,8 %) avec enfants de moins de 18 ans restent plus substantiels que ceux enregistrés pour le territoire du RLS du sud (respectivement 41 % et 11,6 %). Les taux de pauvreté des mères monoparentales en charge d'enfants de moins de 18 ans culminent à leur sommet dans les MRC de Matawinie (50 %), de D'Autray (49,1 %), de Joliette (45,9 %) et des Moulins (44,0 %). Ce sont entre deux mères seules sur cinq et la moitié d'entre elles qui ont un revenu qui les classent parmi les familles pauvres. Parmi celles avec deux parents et ayant des enfants de moins de 18 ans, celles des MRC de Matawinie (14,9 %), de Montcalm (13,7 %), de D'Autray (12,0 %) et de Joliette (11,6 %), demeurent les plus nombreuses à vivre dans la pauvreté. (Données non présentées)

Figure 9
Population vivant dans les familles de recensement ayant des enfants de moins de 18 ans et
étant sous le seuil de faible revenu selon la modalité de vie et le sexe des parents,
Lanaudière et le Québec, 2001 (en %)



Source : AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE. *Personnes dans les familles de recensement dans les ménages privés selon la modalité de vie, le sexe et le seuil de faible revenu*, Tableau de travail tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation.

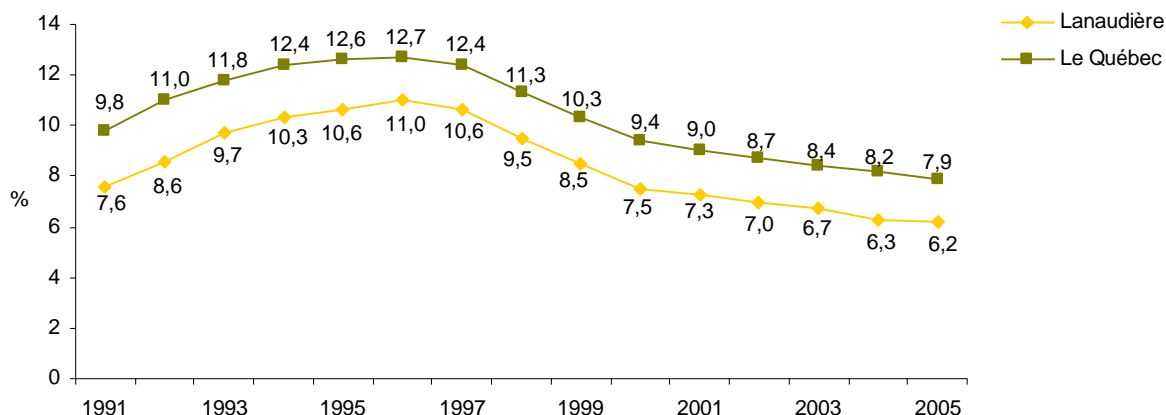
◆ Une concentration importante des prestataires de l'aide sociale dans le nord de Lanaudière

La récession économique du début des années 90 a fait bondir le taux et le nombre de prestataires de l'aide sociale⁵ dans Lanaudière et au Québec. Ce gonflement des taux de l'aide sociale s'est résorbé nettement avec l'amélioration des indices de la santé économique. Les personnes, qui jusque-là recevaient de l'aide sociale pour assurer leur subsistance, ont pu réintégrer le marché du travail en profitant de conditions économiques et d'emploi plus favorables. Aussi, la mise en vigueur de critères d'admissibilité plus sévères et de mesures de contrôle plus serrées ont pu être un des autres facteurs ayant contribué à la diminution du nombre de prestataires de l'aide sociale à partir du milieu des années 90.

À l'échelle régionale, le taux de prestataires de l'aide sociale a connu au moment du fléchissement de l'économie québécoise une croissance importante, le taux passant de 7,6 % en 1991 à 11,0 % en 1996. Par la suite, il s'est abaissé graduellement pour parvenir en 2005 à son niveau le plus faible en quinze ans, soit à 6,2 %. Au Québec, la tendance a été similaire, mais de moindre amplitude. En 2005, le taux québécois se situe à 7,9 %. Qu'importe l'année considérée depuis 1991, le taux lanaudois de prestataires de l'aide sociale a toujours été inférieur au taux québécois, et ce, même dans les années les plus difficiles de la récession économique. (Figure 10)

⁵ Dans ce texte, le terme « prestataires de l'aide sociale » fait référence aux prestataires du programme québécois d'assistance-emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ce terme est utilisé à la seule fin de faciliter la compréhension du lecteur.

Figure 10
Évolution du taux de prestataires de l'aide sociale, Lanaudière et le Québec,
mars 1991 à mars 2005 (selon la mise à jour de juin)



Sources : MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Statistiques mensuelles sur les prestataires de la Sécurité du revenu*, Système d'accès aux données ministérielles, Québec, périodes d'aide de mars 1991 à mars 2005 (selon les mises à jour de juin).

GUILLEMETTE, André, et Élizabéth CADIEUX (avec la collaboration de Louise LEMIRE). *Coups d'œil sur la MRC de Matawinie, Aspects démographiques, économiques, sanitaires et sociaux*, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de santé publique, juillet 1997, 80 p.

MARQUIS, Geneviève, Élizabéth CADIEUX et Karine CHARBONNEAU. *Estimations de la population selon le sexe et l'année d'âge. Région de Lanaudière et sous-régions, 1991 à 1999*, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de santé publique, octobre 1999, 116 p.

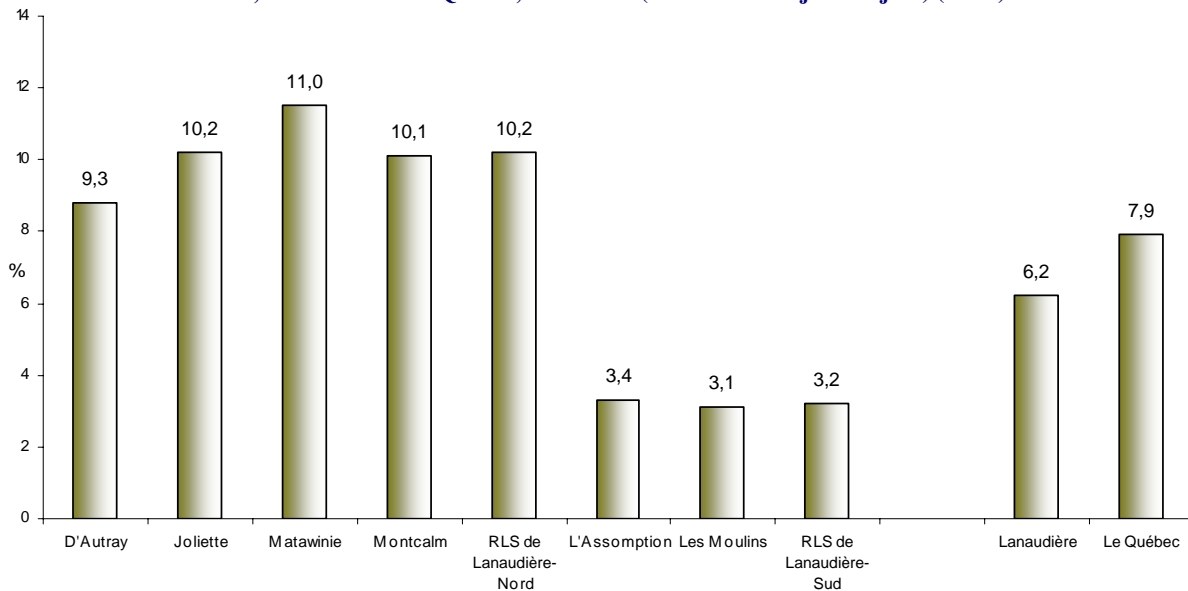
MARQUIS, Geneviève, et Élizabéth CADIEUX. *Projections de la population selon le sexe et l'année d'âge, Région de Lanaudière et sous-régions, 1996 à 2021*, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, septembre 2000.

MARQUIS, Geneviève, et Élizabéth CADIEUX. *Projections de la population selon le sexe et l'année d'âge, par MRC, Lanaudière et le Québec, 2001 à 2026*, Saint-Charles-Borromée, ADRLSSSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 201 p.

Malgré cette situation plus avantageuse, il existe à l'intérieur de la région des disparités considérables. Ainsi, en mars 2005, le taux de prestataires de l'aide sociale du territoire du RLS de Lanaudière-Nord (10,2 %) est trois fois plus élevé que celui du RLS du sud (3,2 %). Ce pourcentage plus haut de prestataires observé dans la partie nord de Lanaudière est attribuable à ceux des MRC de Matawinie (11,0 %), de Joliette (10,2 %) et de Montcalm (10,1 %), celles-ci ayant des taux de prestataires trois fois plus élevés que ceux des MRC de L'Assomption (3,4 %) et des Moulins (3,1 %) (Figure 11). En fait, en 2005, sept prestataires lanaudois de l'aide sociale sur dix (70,3 %; 16 063/22 859) sont concentrés dans le nord de la région. Pourtant, les personnes de moins de 65 ans susceptibles d'en recevoir n'y représentent qu'un peu plus des deux cinquièmes (43,0 %) de la population lanaudoise du même âge.

Ces disparités appréciables entre le nord et le sud de Lanaudière ne sont pas récentes puisque en 1996, au plus creux de la récession économique, le taux de prestataires de l'aide sociale dans la partie nord (16,1 %) demeurait deux fois supérieur à celui de la partie du sud (7,2 %). Déjà en 1991, avant la récession, ces différences étaient aussi manifestes : les MRC du nord (11,3 %) avaient un taux presque trois fois plus élevé que celles de la partie sud (4,7 %). Ainsi, des écarts très appréciables dans les taux de prestataires de l'aide sociale dans la région persistent, quelle que soit l'état de santé de l'économie lanaudoise.

Figure 11
Taux de prestataires de l'aide sociale,
MRC, Lanaudière et le Québec, mars 2005 (selon la mise à jour de juin) (en %)



Sources : MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Statistiques mensuelles sur les prestataires de la Sécurité du revenu*, Système d'accès aux données ministérielles, Québec, période d'aide de mars 2005 (selon la mise à jour de juin).

MARQUIS, Geneviève, et Élisabeth CADIEUX. *Projections de la population selon le sexe et l'année d'âge, par MRC, Lanaudière et le Québec, 2001 à 2026*, Saint-Charles-Borromée, ADRLSSSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 201 p.

◆ Discussion et conclusion

Le marché du travail dans Lanaudière s'est modifié depuis quinze ans. En effet, la tertiarisation de l'économie, amorcée au cours des décennies précédentes, s'est poursuivie au cours des années 90. La grande majorité des personnes actives sur le marché du travail se concentrent maintenant dans le secteur des services à la population ou aux entreprises. À l'exception de celles qui travaillent dans des emplois liés aux commerces de détail où les exigences requises peuvent être moins élevées (tout comme les salaires y demeurent aussi du tiers plus faible qu'ailleurs), la plupart des autres emplois nécessitent des connaissances spécialisées, des qualifications professionnelles et, par conséquent, un niveau plus avancé de scolarité et, le plus souvent, un diplôme pour être en mesure de les occuper.

Autre fait marquant des années 90 : il s'agit de la place prépondérante qu'occupe la scolarité comme moyen d'intégrer le marché du travail et d'y rester malgré les soubresauts inévitables de l'économie et les restructurations des entreprises. Comme ce fût le cas pour les générations précédentes, l'acquisition de connaissances, d'une formation académique et de qualifications reconnues, de même que l'obtention d'un diplôme demeurent encore les moyens les plus sûrs d'occuper un emploi donnant accès à de meilleures conditions de travail et de vie et de réduire ainsi les risques de vivre des périodes prolongées de chômage ou dans la pauvreté au cours de sa vie. En matière de scolarité, même s'il y a eu une amélioration notable, l'écart entre Lanaudière et le Québec se creuse depuis le début des années 90. Le taux de décrochage élevé des jeunes Lanaudois avant l'obtention d'un diplôme du secondaire constitue un des facteurs qui peut contribuer à expliquer le niveau de scolarité

plus faible dans la région, mais surtout dans certaines MRC. L'absence d'une université dans la région peut aussi être un autre motif permettant d'expliquer pourquoi il y a moins de personnes âgées de 20 à 24 ans détenant un diplôme universitaire.

Les recherches ont aussi démontré que les décrocheurs du secondaire ont un emploi souvent moins bien payé lorsqu'ils en ont un. De plus, ces derniers restent trois fois plus à risque que les autres travailleurs d'être licenciés ou de se faire offrir moins souvent par leurs employeurs de poursuivre leur apprentissage ou de participer à des activités de formation continue. Ils sont donc au départ pénalisés parce qu'ils sont sans diplôme ou moins scolarisés, mais ce désavantage s'accroît encore dans leur milieu de travail. Leurs possibilités d'améliorer leur sort en poursuivant leur formation et en entretenant leurs compétences demeurent aussi moins grandes que celles offertes à leurs collègues plus scolarisés. Au bout du compte, ils sont donc plus susceptibles d'être en chômage de façon chronique ou d'être dépendants de l'aide sociale pour de plus ou moins longues périodes.

Autre fait décisif qui a pu contribuer à augmenter ou à rendre plus vulnérables certaines populations au chômage et à la pauvreté est la précarisation des emplois amorcée pendant les années 80 et qui s'est accentuée au cours des années 90 au moment de la récession économique. Au Québec, en 2004, plus de 1,2 million de travailleurs québécois ont un emploi qui offre peu ou pas de sécurité et de protection sociale (Tremblay, 2006). Il y a ainsi beaucoup plus d'emplois à temps partiel non voulus, davantage d'emplois temporaires, occasionnels ou saisonniers et bien plus d'emplois liés au travail autonome ou indépendant. Pour la majeure partie de ces derniers, les avantages de la protection sociale sont limités ou encore inexistantes. De plus, la proportion d'emplois syndiqués a diminué substantiellement au cours de cette décennie. Ce sont les jeunes hommes âgés de 25 à 34 ans, de même que les travailleurs du secteur privé, en particulier ceux des entreprises de petite taille, qui ont connu les baisses les plus accentuées de leur taux de syndicalisation. En outre, les emplois faiblement rémunérés ont aussi gagné en importance dans les secteurs des services peu spécialisés (restauration, hébergement, commerce de détail, services aux personnes, etc.).

Depuis le début des années 90 se sont multipliés les emplois offrant des revenus plus faibles, moins protégés et plus susceptibles d'être abolis ou « coupés » lors de compressions budgétaires, des récessions économiques ou en raison de la restructuration des industries provoquée, entre autres choses, par l'ouverture des marchés mondiaux à la concurrence des pays émergents. Or, les réformes des régimes de l'assurance-emploi et de l'aide sociale au cours des années 90 ainsi que la lutte simultanée aux déficits par les gouvernements provinciaux et fédéral ont probablement contribué à élargir les mailles du filet de sécurité sociale instauré par l'État-providence.

On a donc vu s'accroître le nombre de personnes plus vulnérables aux soubresauts provoqués par les récessions économiques ou par les restructurations des entreprises en raison de la précarité de leurs emplois et donc plus susceptibles d'être affectées, à un moment ou à un autre, par une situation de pauvreté. Pour les individus qui ne disposaient pas déjà des atouts nécessaires pour s'insérer ou se réinsérer sur le marché du travail, ces difficultés économiques, qui pouvaient n'être auparavant que temporaires, ont pu se transposer en une situation permanente ou presque de pauvreté avec les conséquences que cela suppose pour eux-mêmes et pour les membres de leur famille.

Un de ces impacts inquiétants est sans aucun doute la transmission d'une génération à l'autre des stigmates de la pauvreté ou de la dépendance économique et sociale. Sur cette question, les résultats d'une recherche menée auprès d'une cohorte de 20 000 jeunes prestataires de moins de 21 ans inscrits à l'aide sociale en 1999 montrent que pour près des trois quarts d'entre eux, leurs parents étaient ou ils avaient été eux-mêmes, à un moment ou à un autre au cours des dix-sept années précédentes, bénéficiaires des prestations de l'aide sociale. En outre, pour plus de la moitié de ces jeunes, la durée cumulative de présence à l'aide de dernier recours s'établissait à plus de dix ans, soit au moins la moitié de leur vie! Les enfants, élevés au sein de familles qui ont été elles-mêmes présentes à l'aide sociale pour de longues périodes, ont tendance à reproduire les modèles transmis par leurs parents (Lévesque et Lanctôt, 2001). Ils demeurent ainsi plus à risque que ceux des autres familles de se retrouver, eux aussi, dépendants de l'aide sociale parvenus à l'âge adulte.

Les inégalités de revenu et de richesse se sont aussi amplifiées au cours des années 90. Les recherches ont aussi révélé que les revenus d'emploi des familles les plus démunies demeurent une fois et demie plus instables que ceux des familles les plus riches, en raison des emplois précaires et peu rémunérés, des licenciements plus fréquents ainsi que de la baisse du taux d'embauche et des salaires des plus jeunes travailleurs au cours des années 90. De plus, l'instabilité des relations conjugales et la montée des divorces auraient également contribué pour plus de la moitié des nouvelles entrées dans la pauvreté au cours de cette période. Selon certains chercheurs, ce facteur aurait été au cours des années 90 aussi, sinon plus important, dans le fait de devenir pauvre que l'était auparavant la perte d'un emploi. Il s'agit d'un changement social qui prend toute son importance dans la compréhension des motifs qui conduisent bon nombre de femmes et d'enfants à la pauvreté.

Dans Lanaudière, en dix ans, quatre MRC, dont deux de la zone nord et deux de la zone sud, ont enregistré des augmentations de leur taux de personnes vivant dans la pauvreté. Il s'agit des MRC de Montcalm, de Joliette, de L'Assomption et des Moulins. Ainsi, au début des années 2000, près d'une personne sur six est considérée pauvre dans le nord de Lanaudière tandis que dans le sud, c'est près d'un individu sur sept qui vit cette même situation. Les personnes vivant seules, en particulier les femmes, demeurent plus affectées, la moitié ou plus d'entre elles vivant avec un revenu inférieur au seuil de faible revenu. Il en va de même pour les enfants et les adolescents. Plus des deux cinquièmes des familles monoparentales dirigées par une femme et ayant des enfants âgés de moins de 18 ans vivent sous le seuil de faible revenu comparativement à une sur dix pour les familles composées de deux parents.

Pour réduire les inégalités sociales de santé et de bien-être, il faut viser à ce qu'il y ait une répartition plus égalitaire et équitable de la richesse au sein de notre société, mais il faut aussi agir sur les facteurs déterminants de cette pauvreté, et surtout, de la pauvreté persistante. Toutes les actions qui consistent à développer les compétences parentales et à soutenir le développement des enfants, à faire la promotion d'activités d'éveil à la lecture chez les tout-petits et les jeunes enfants, à réduire le décrochage scolaire des jeunes au secondaire, à valoriser et à augmenter la poursuite des études et l'obtention de diplômes au niveau secondaire, collégial et universitaire, à promouvoir l'éducation des adultes et la formation continue des travailleurs, à améliorer les conditions de travail et à fournir de

meilleures protections sociales à l'ensemble des personnes qui travaillent, à augmenter les salaires offerts aux personnes les moins bien rémunérées pour leur travail, à créer davantage d'emplois à temps plein et permanents contribuent à améliorer la qualité de vie de la population lanauoise et son état de santé et de bien-être.

◆ **Pourquoi la santé publique s'engage-t-elle avec ses partenaires dans l'action sur les déterminants des inégalités socioéconomiques dans une perspective de développement durable des communautés?**

La question de la pauvreté a été au cours des quinze dernières années au cœur des préoccupations des organismes gouvernementaux canadiens et québécois aussi bien que de celles des instances régionales et locales. Il est en effet indéniable qu'à l'extrémité la plus faible du spectre du revenu, les personnes présentent beaucoup de difficultés à se sortir du chômage chronique et à s'extirper de la pauvreté en raison de nombreux facteurs qui souvent s'additionnent ou multiplient leurs effets. Parmi ceux-ci, sont identifiés l'analphabétisme ou les faibles compétences en lecture, en calcul et en résolution de problèmes, le niveau de scolarité trop faible ou l'absence d'un diplôme d'études secondaires, les emplois précaires et peu rémunérés, les désunions conjugales et l'éclatement de la famille qui en découle ainsi que le fait de vivre seul et d'avoir des contraintes liées à la maladie ou à un handicap.

Il est de plus admis qu'au cours des années 90, les inégalités de revenu et de richesse se sont aussi amplifiées. Les familles ayant à leur tête une personne faiblement scolarisée, une mère seule ou encore une personne sans emploi ou dépendante de l'aide sociale, de même que celles qui ne peuvent compter que sur un seul revenu se classent souvent parmi les familles les plus pauvres. À l'opposé, celles qui ont à leur tête un couple dont au moins un des deux conjoints est très scolarisé ainsi que celles qui profitent de deux revenus font la plupart du temps partie des familles les plus fortunées. En 2001, les familles canadiennes les plus riches bénéficient d'un revenu après impôt qui s'avère être neuf fois plus élevé que celui des familles les plus pauvres et cet écart s'est agrandi au cours des années 90.

Pour réduire la prévalence de la pauvreté et de l'exclusion sociale, il faut une plus grande participation des individus à la création de la richesse et il faut également compter sur une distribution plus égalitaire et équitable des revenus au sein de notre société. Une plus grande polarisation économique et sociale entraîne le risque de la constitution d'une sous-classe marginalisée et exclue qui contribue inévitablement au déclin des niveaux globaux de bien-être économique et de prospérité (Scott, 2005).

Il est démontré que l'accroissement de l'écart entre les plus riches et les plus pauvres affecte considérablement l'organisation sociale des communautés et joue un rôle majeur dans l'érosion de la cohésion sociale ainsi que dans la diminution du degré de confiance des individus entre eux (Wilkinson, 1996). Le niveau élevé de différences socioéconomiques a aussi une influence négative sur le degré de participation des individus à la vie sociale et communautaire, tout en réduisant considérablement les possibilités d'échanges réciproques de services entre les personnes et les familles (Lemire, 2000).

Somme toute, l'état de santé et la qualité de vie d'une population dépendent davantage d'une répartition plus égalitaire et équitable des revenus que du niveau élevé du revenu moyen. Les recherches démontrent ainsi que l'augmentation du revenu moyen pourrait aller de pair avec la détérioration de l'état de santé de la population si cette croissance de la richesse conduit à sa concentration sur un plus petit nombre d'individus. Il ne suffit pas seulement d'augmenter la richesse globale d'une société pour que toutes les couches de la société en profitent⁶. Il faut également que plus de citoyens aient les capacités d'obtenir un diplôme et des qualifications adéquates pour obtenir un emploi bien rémunéré et valorisant. Ce faisant, ces personnes prennent part à la création de la richesse collective et l'État doit s'assurer de la redistribution équitable de cette richesse envers les plus démunis.

Pour s'assurer du développement durable de nos communautés lanadoises, il est essentiel d'agir sur les axes majeurs qui l'influencent et le favorisent, soit le niveau de scolarité de la population, le soutien aux familles et le développement des jeunes enfants (Bégin et Ouellet, 1999).

En terme de santé publique, il est très rentable de mettre sur pied des actions et des mesures visant à :

- ✓ Développer précocement l'intérêt et le plaisir de lire des tout-petits et des enfants;
- ✓ Améliorer les capacités de lecture des enfants et des adolescents;
- ✓ Prévenir, de concert avec les familles, les écoles et les communautés, le décrochage scolaire des jeunes au secondaire;
- ✓ Valoriser et augmenter la poursuite des études collégiales et universitaires de la population lanadoise;
- ✓ Valoriser auprès des familles et des communautés l'importance de l'éducation comme moyen efficace d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail de la population;
- ✓ Instaurer des politiques familiales favorisant les congés parentaux, la conciliation travail-famille et le développement des compétences parentales;
- ✓ Promouvoir l'éducation des adultes et la formation continue des travailleurs;
- ✓ Améliorer les conditions de travail des personnes les plus vulnérables et à leur assurer de meilleures protections sociales.

Toutes ces actions doivent être appuyées, encouragées et soutenues par les acteurs de la santé publique ainsi que par leurs partenaires et collaborateurs du réseau de la santé et des services sociaux et de l'intersectoriel, et ce, dans une perspective de développement durable des communautés lanadoises. Toutes ces mesures permettent d'avoir un impact sur l'augmentation du taux de diplomation au secondaire et sur l'accroissement du niveau global de scolarité de la population lanadoise. En conséquence, ces actions contribuent à réduire les inégalités socioéconomiques et à améliorer l'état de santé et de bien-être de toutes les Lanadoises et de tous les Lanadois.

⁶ Comme le prétendait le philosophe et scientifique Francis Bacon, « l'argent est comme le fumier, il n'est utile que s'il est bien épandu... » (Evans, 1996).

◆ Bibliographie

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE. *Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001*, Tableau tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation, consulté le 7 novembre 2006.

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE. *Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001*, Tableau tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation, consulté le 7 novembre 2006.

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE. *Répartition des personnes hors familles de recensement vivant sous le seuil de faible revenu selon la modalité de vie et le sexe, CLSC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2001*, Tableau tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation, consulté le 7 novembre 2006.

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE. *Taux d'activité, données non désaisonnalisées, Enquête sur la population active, 2^e trimestre, Lanaudière et le Québec, 2002 à 2006*, Tableau tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation, consulté le 2 février 2007.

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE. *Taux d'emploi, données non désaisonnalisées, Enquête sur la population active, 2^e trimestre, Lanaudière et le Québec, 2002 à 2006*, Tableau tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation, consulté le 2 février 2007.

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE. *Taux de chômage, données non désaisonnalisées, Enquête sur la population active, 2^e trimestre, Lanaudière et le Québec, 2002 à 2006*, Tableau tiré du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique et d'évaluation, consulté le 2 février 2007.

ALLAIN, Charles-Antoine, et Xavier CAMISA. *Le vêtement et le textile au Québec. Deux industries face à des défis considérables*. Études économiques, fiscales et budgétaires, Québec, ministère des Finances, Direction de l'analyse et de la prévision économique, vol. 1, n^o 4, 31 août 2005, 6 p.

ASSELIN, Suzanne. *La population active dans Portrait social du Québec, Données et analyses. Édition 2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Collection *Conditions de vie*, novembre 2001, p. 218-243.

BÉGIN, Claude, et Louise LEMIRE. *Investir dans l'éducation et la formation, c'est l'affaire de tous! Des constats et des enjeux en perspective*, Joliette, ADRLSSSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de prévention et de promotion et Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2005, 36 p.

BÉGIN, Claude, et Lise OUELLET (coll.). *Qualité de vie de la population et développement local : perspectives pour la réflexion*, Saint-Charles-Borromée, ADRLSSSS de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de prévention et de promotion, décembre 1999, 41 p.

BÉLANGER, Jean-Pierre, Robert SULLIVAN et Robert SÉVIGNY. *Capital social, développement communautaire et santé publique*, Montréal, Éditions ASPQ, 2000, 224 p.

BUISSON, Pierre, Annie FORTIER, Roger PEDNEAULT et Marc VALLIÈRES. *Le marché du travail dans Lanaudière. Problématiques et pistes de développement*, Joliette, Emploi-Québec, région de Lanaudière et Ressources humaines et développement des compétences Canada, 2005, 117 p.

CADIEUX, Élisabeth. *Quelques indicateurs de la pauvreté. Région de Lanaudière et sous-régions. Tableaux de bord*, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de connaissance/surveillance/recherche/évaluation, avril 2001, 63 p.

CLOUTIER, Luc. *L'emploi au salaire minimum : différences et similitudes dans trois provinces au Canada*, Flash-Info, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 5, n° 1, janvier 2004, 11 p.

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (CCDS). *Des familles perdent du terrain dans leurs efforts pour assurer la stabilité du revenu familial*, Ottawa, communiqué de presse, 26 avril 2006, 2 p.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (CNBES). *Profil de la pauvreté, 2001*, Ottawa, ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, vol. 122, automne 2004, 153 p.

DICTIONNAIRE SUISSE DE POLITIQUE SOCIALE. *Les trente Glorieuses* sur le site dont l'adresse est la suivante : www.socialinfo.ch, consulté le 2 septembre 2005.

EVANS, Robert G. *Introduction* dans EVANS, Robert G., BARER, Morris L. et Theodore MARMOR *Être ou ne pas être en bonne santé. Biologie et déterminants sociaux de la maladie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1996, p. 13-35.

FRENETTE, Marc, et Garnett PICOT. *La vie après l'aide sociale : le bien-être économique des personnes qui ont cessé de toucher de l'aide sociale au Canada dans les années 90*, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Document F0019MIF, n° 192, mars 2003, 31 p.

GAGNON, Sandra. *Situation comparative des employés rémunérés au salaire minimum entre 1997 et 2004, selon diverses caractéristiques*, Flash-Info, Québec, Institut de la statistique du Québec, juin 2005, p. 7-12.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Lanaudière : Bulletin statistique régional*, hiver (mars) 2006, 13 p.

JANZ, Teresa. *Les emplois peu rémunérés et l'ascension professionnelle : un examen approfondi des travailleurs à temps plein toute l'année, 1996-2001*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, Document 750002MIF, n° 009, août 2004, 26 p.

JEAN, Sylvie. *Inégalité et pauvreté dans Portrait social du Québec, Données et analyses, Édition 2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Collection Conditions de vie, novembre 2001a, p. 317-337.

LANGLOIS, Simon (sous la direction de). *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 667 p.

LANGLOIS, Simon. *Le Québec en profonde mutation dans Annuaire du Québec 2005*, Montréal, Institut du Nouveau Monde, Éditions Fidès, 2005, p. 126-181.

LEMIRE, Louise. *La persistance des inégalités sociales de santé et de bien-être : Un défi pour l'action*, Saint-Charles-Borromée, RRSSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, juin 2000, 32 p.

LÉVESQUE, Mireille, et Pierre LANCTÔT. *L'aide sociale dans Portrait social du Québec, Données et analyses, Édition 2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Collection Conditions de vie, novembre 2001, p. 339-360.

LIN, Zhengxi. *L'assurance-emploi au Canada : Tendances récentes et réorientations*, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Document 11F0019MPF, n° 125, septembre 1998, 19 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). *Indicateurs de l'éducation : édition 2005*, Québec, Direction générale des services à la gestion, 2005, 136 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (MESSF). *Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, avril 2004, 79 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS). *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté. Bilan de la première année*, Québec, Gouvernement du Québec, juin 2005, 55 p.

MORISSETTE, René, et Anick JOHNSON. *Gains des couples très scolarisés et peu scolarisés, 1980-2000*, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Document 11F0019MIF, n° 30, octobre 2004, 61 p.

MORISSETTE, René, Xuelin ZHANG, et Marie DROLET. *L'évolution de l'inégalité de la richesse au Canada, 1984-1999*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, février 2002, 53 p.

MORISSETTE, René, Yuri OSTROVSKY et Garnett PICOT. *Tendances des salaires relatifs des personnes très scolarisées dans une économie du savoir*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, septembre 2004, 32 p.

MORISSETTE, René, et Garnett PICOT. *Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Document 11F0019MIF, n° 248, avril 2005, 42 p.

MYLES, John. *Vie adulte différée. Comment faire face aux nouvelles inégalités économiques?* Ottawa, Conseil canadien de développement social, « Série sur la nouvelle architecture sociale », 2005, 9 p.

PICHER, Claude. *La fracture québécoise*, La Presse, 11 mars 2006, *La Presse Affaires*, p. 5.

PICOT, Garnett, et Andrew HEISZ. *Le marché du travail des années 1990*, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Document 11F0019MPE, n° 148, avril 2000, 42 p.

PICOT, Garnett, et John MYLES. *L'inégalité de revenu et le faible revenu : une perspective internationale*, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Document 11F0019MIF, n° 240, février 2005, 34 p.

RAYNAULT, Marie-France. *Les expériences nationales de lutte contre la pauvreté. L'exemple de la Suède, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Finlande*, Montréal, Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé, février 2002, 42 p.

ROLLER, Stephan. *Rapport des principaux résultats de l'Enquête sur la couverture de la population par le régime d'assurance-emploi, 1998*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, Document n° 73F0008-XPF, juillet 1999, 19 p.

SCOTT, Katherine. *Le monde où nous vivons : vers une nouvelle architecture sociale*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, Série sur la nouvelle architecture sociale, 2005, 47 p.

STATISTIQUE CANADA. *Tableau issu du géocodage produit par le MSSS à partir des données du recensement canadien de 1991, tableau R140791*, 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Tableau issu du géocodage produit par le MSSS à partir des données du recensement canadien de 1996, tableau R14T0796*, 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement canadien de 2001*, Données-échantillons de 20 %, Fichier C773_T09B.ivt tiré du dépôt de données J-36-STAT au MSSS.

STATISTIQUE CANADA. *Quitter le bas de l'échelle salariale*, Le Quotidien, 26 mars 2004, 2 p.

STATISTIQUE CANADA. *Étude : L'écart salarial entre employés temporaires et permanents*, Le Quotidien, 26 janvier 2005, 2 p.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi, 2004*, Le Quotidien, 22 juin 2005, 4 p.

SUSSMAN, Deborah. *Le salaire minimum, L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, septembre 2006, p. 14-20.

TREMBLAY, Jacinthe. *Sans patron... et sans protection sociale*, La Presse, 1^{er} avril 2006, *Cahier Carrière et professions*, p. 2.

WILKINSON, R.G. *Unhealthies societies, the affliction of inequality*, Londres, Routledge, 1996, 255 p.

Le présent fascicule a été réalisé par le Service de surveillance, recherche et évaluation. Il s'inscrit dans une série de deux fascicules du même genre qui explore les liens entre la scolarité, le décrochage scolaire, l'emploi, le chômage et la pauvreté dans la région de Lanaudière.

Analyse et rédaction : Louise Lemire, agente de planification, de programmation et de recherche

Élaboration des tableaux et des figures : Josée Payette, technicienne en recherche psychosociale

Conception graphique du fascicule et mise en pages : Marie-Josée Charbonneau, agente administrative

Comité de lecture : Claude Bégin, Élisabeth Cadieux, Marie-Josée Charbonneau, André Guillemette, Lise Ouellet, Josée Payette et Mélanie Renaud

Dépôt légal :
ISBN : 2-921672-28-6 (version imprimée)
2-921672-29-4 (version PDF)
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Premier trimestre 2007

Ce document peut être reproduit sans autorisation si la source est mentionnée.
Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

LEMIRE, Louise, *Scolarité, inégalités socioéconomiques et pauvreté dans Lanaudière. Fascicule 2. L'emploi, le chômage, le revenu et l'aide sociale : des disparités importantes entre le nord et le sud de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2007, 28 p.